



DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DU BUREAU DE LA COMEDAF VI
KIGALI, 08 FEVRIER 2015-02-10

LES RESULTATS DE LA REUNION

La deuxième session extraordinaire du Bureau de la Conférence des ministres de l'Education de l'Union Africaine (COMEDAF VI) s'est tenue à Kigali, au Rwanda le 8 Février 2015. La réunion a été convoquée afin que la COMEDAF puisse contribuer à la position de l'Afrique en ce qui concerne le Programme global d'éducation post 2015. En outre, l'UNESCO a convoqué une réunion des Ministres de l'Education de l'Afrique subsaharienne du 9 au 11 Février 2015, et la Commission de l'Union africaine voudrait s'assurer qu'à la réunion de l'UNESCO l'Afrique soit représentée tant géographiquement et que politiquement. La réunion était ouverte à tous les ministres présents. La session extraordinaire du bureau de COMEDAF VI était donc une séance préparatoire visant les objectifs suivants:

- I. Fournir la perspective continentale holistique du développement de l'éducation, en tenant compte des dernières recommandations de la COMEDAF VI et des décisions du Sommet de l'UA relatives au rapport de la COMEDAF VI ;
- II. S'assurer que ces décisions et perspectives importantes soient prises en compte lors des discussions, et contribuent également au développement de la stratégie africaine de l'éducation post 2015.

En conclusion, suite aux débats et échanges entre les délégations, la réunion a retenu les éléments importants ci-dessous pour la réflexion en vue de l'élaboration d'une stratégie continentale pour l'éducation post 2015. Il s'agit essentiellement de:

- De la nécessité d'enregistrer toutes les contributions, expériences réussies et besoins et défis et s'assurer qu'ils sont pris en compte dans l'élaboration de la stratégie continentale pour l'éducation post 2015
- De la nécessité de redéfinir l'école dans un monde qui évolue afin d'éviter ou de réduire les effets indésirables et négatifs des développements nouveaux et émergents
- De la nécessité de redéfinir l'éducation de base comme l'achèvement du niveau secondaire en vue de s'assurer que des niveaux significatifs d'acquisition des compétences fonctionnelles de la vie et des choix de carrière pour des emplois décents et de renforcer les filets de sécurité contre le travail des enfants, les mariages précoces et le retour à l'analphabétisme, et la capacité de faire des choix
- Du défi des habiletés des Etats africain dits fragiles à répondre efficacement et de façon efficiente aux divers engagements en faveur de l'éducation –
- Aussi couteuse que la qualité de l'éducation pourrait paraître, l'Afrique paie autant pour le manque d'éducation. Par conséquent, il est plus judicieux d'investir dans l'éducation ;
- De la nécessité pour l'Afrique de parler d'une seule voix et de considérer l'éducation dans une perspective à la fois de droit humain et d'impératif de développement
- Du besoin pour l'Afrique d'inclure les valeurs africaines dans ses approches pédagogiques afin de renforcer l'esprit de citoyenneté africaine et de Pan africanisme au sein des jeunes
- De l'urgence pour l'Afrique de mettre en place un système d'information et de gestion de l'éducation harmonisé
- De la nécessité de renforcer les capacités africaines pour évaluer efficacement l'éducation et compiler des données crédibles et durables en vue d'informer des actions et des interventions en éducation;

- De la promotion de la diversité et de la culture africaines comme des richesses et la fierté des générations
- Du besoin d'assurer que les parlementaires en éducation jouent leur rôle et d'adopter des législations appropriées et pousser pour l'adoption de budgets nationaux adéquats pour soutenir la mise en œuvre des engagements internationaux en faveur de l'éducation et le développement en Afrique.

Concernant les relations avec l'UNESCO, le débat est resté ouvert pour permettre aux pays membres de poursuivre la réflexion en même temps que la Commission, l'UNESCO et le Groupe des Ambassadeurs africains auprès de l'UNESCO.

A la suite de la présentation de la ministre de l'éducation du Niger, la réunion a reconnu l'importance que revêt une bonne alimentation scolaire sur l'ensemble des performances du système éducatif. Les pays membres de l'UA sont encouragés à engager les démarches en vue de pérenniser de tels programmes en relation avec les programmes de développement de l'agriculture de l'UA

Les ministres africains de l'éducation réunis à Kigali le 08 février 2015 à l'occasion de la seconde session extraordinaire du Bureau de la COMEDAF VI élargi ont pris l'engagement d'endosser l'évaluation de l'EPT réalisé par l'UNESCO et qui ne s'écarte pas de l'évaluation à mi-parcours de la seconde décennie de l'éducation pour l'Afrique réalisé en 2011.

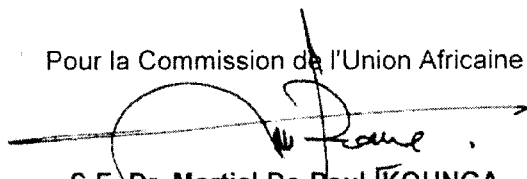
Ils s'accordent à considérer que l'addition de tous nos efforts conjugués à travers l'évaluation à mi-terme de la 2^{de} décennie de l'éducation pour l'Afrique, l'évaluation de l'EPT par les réseaux de l'UNESCO, la connaissance du terrain par l'ensemble des acteurs œuvrant dans le domaine de l'éducation en Afrique auxquelles s'ajoutent diverses actions déjà engagées, sera suffisante pour être considérée comme l'évaluation finale de la seconde décennie de l'éducation en Afrique.

Ils invitent l'ensemble des ministres en charge de l'éducation des pays membres de l'UA et tous les acteurs œuvrant dans le domaine de l'éducation en Afrique à s'engager dans le processus qui, partant de Kigali, passe par Incheon, Corée, pour se poursuivre à New York lors de l'adoption des Objectifs de développement durable Post 2015 par l'AGNU afin d'exprimer le point de vue de l'Afrique unie conformément à la position commune de l'Afrique. Ils invitent la Commission de l'UA en collaboration avec le Bureau de COMEDAF VI de faire la synthèse des évaluations de l'EPT de l'Afrique du Nord et de l'Afrique sud saharienne et d'aller de l'avant dans l'élaboration de la stratégie continentale de l'éducation 2016-2025.

Fait à Kigali le 08 février 2015

Pour le Bureau de la COMEDAF VI

Pour la Commission de l'Union Africaine



S.E. Dr. Martial De-Paul KOUNGA
Commissaire aux Ressources Humaines,
Science et Technologie

Le premier Vice-Président

S.E.M. Narciso Damasio Dos Santos Benedico

Secrétaire d'Etat, Angola

